Nations Unies S/PV.6656



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6656e séance

Vendredi 11 novembre 2011, à 10 h 35
New York

Président :	M. Cabral	(Portugal)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

11-58923 (F)





La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite Mme Hilde Johnson, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à la Représentante spéciale, Mme Johnson, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Djouba, au Soudan du Sud.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité d'informer le Conseil de sécurité des situations au Soudan et au Soudan du Sud. Compte tenu du caractère critique des problèmes auxquels font face ces deux pays, compte tenu aussi du poids que représentent les opérations de maintien de la paix dans ces deux pays, j'avais décidé de faire ma première visite de terrain en tant que Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix au Soudan et au Soudan du Sud, ce que j'ai fait du 30 octobre au 6 novembre. Cela a été pour moi l'occasion de rencontrer des responsables de haut niveau des deux Gouvernements, ainsi que le Président Mbeki, qui préside, comme le Conseil le sait, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Je commencerai par la situation à Abyei. Comme le sait le Conseil, la migration Nord-Sud a débuté et, pour la première fois, elle va s'effectuer en traversant une frontière internationale. Concrètement, la migration annuelle de la communauté nomade Misseriya à travers Abyei a commencé et, d'ores et déjà, des éléments de ce groupe, avec environ 2 000 têtes de bovins, sont arrivés dans la localité de Goli, à 25 kilomètres au nord de la ville d'Abyei. L'ensemble du groupe – plusieurs milliers de personnes avec des centaines de milliers de têtes de bétail – devrait atteindre la rivière Kiir/Bahr el-Arab d'ici la fin décembre.

Compte tenu de la présence persistante de Forces armées soudanaises à Abyei, il existe un vrai risque de grave violence au cours de la migration cette année, si les personnes déplacées qui sont rentrées tentaient d'empêcher cette migration. Le Président Salva Kiir m'a assuré que son gouvernement garantirait la migration pacifique des nomades non armés. Cependant, il y a des signes que d'autres responsables au sud ne veulent pas que cette migration se produise, surtout compte tenu de la présence persistante d'éléments des Forces armées soudanaises à Abyei.

J'ai visité Abyei et j'étais très inquiet de voir le degré de destruction à la suite de l'occupation de la localité par les Forces armées soudanaises en mai 2011. Dans le même temps, j'ai été très impressionné par le Commandant de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). La FISNUA est bien déployée, à hauteur de 2 894 militaires, y compris l'intégralité du deuxième bataillon. Le déploiement de l'équipement de ce bataillon et la construction des bases d'opération de la compagnie dans le secteur nord progressent, sachant que les personnels doivent faire face à des tâches très importantes de déminage et de génie.

Le pont de Banton a été reconstruit par les hommes du génie de la Force, et je l'ai inauguré pendant mon passage à Abyei. Ainsi se trouve remis en état un point de passage clef entre Agok et la ville d'Abyei, qui avait été détruit durant les combats de mai 2011, et qui facilitera le retour des personnes déplacées, l'accès humanitaire et les opérations de la FISNUA. Mais je dois relever que le Président Bashir a déclaré que les Forces armées soudanaises ne se retireraient qu'une fois établie l'Administration de la zone d'Abyei.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

En ce qui concerne les situations dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, le Gouvernement soudanais a accusé le Soudan du Sud d'alimenter les combats et de fournir un appui direct à

l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA)-Nord, mettant en garde contre les graves conséquences qu'aurait la poursuite de cet appui pour les relations bilatérales. Le Président Kiir a nié l'existence d'un quelconque appui à la SPLA-Nord et a accusé le Gouvernement soudanais de soutenir des groupes d'insurgés au Soudan du Sud.

Lors de ma visite, j'ai, bien entendu, exhorté les deux parties à s'employer à résoudre ces questions par le biais de négociations pacifiques et à faire les compromis nécessaires pour les régler. J'ai exprimé la profonde préoccupation du Conseil et du Secrétaire général au sujet de la récente intensification des tensions entre le Nord et le Sud, et de l'absence de progrès dans le règlement de la question d'Abyei et d'autres questions concernant la période suivant l'Accord de paix global. Comme l'a relevé hier l'Envoyé spécial, M. Menkerios, j'ai fermement indiqué aux parties que la seule voie à suivre était de renouveler leur engagement en faveur d'un règlement pacifique et négocié des questions en suspens et d'apaiser les tensions sans tarder.

Or, les informations récentes faisant état de bombardements dans la zone frontalière entre les États du Haut-Nil et du Nil Bleu, ainsi que d'une attaque transfrontalière lancée aujourd'hui à Kwek, dans le Haut-Nil, ont exacerbé ces tensions. Le 9 novembre, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a été informée par des responsables du Gouvernement du Soudan du Sud qu'au moins neuf bombes avaient été larguées dans la zone de Quffa et de Yafta, dans le comté de Maban, dans l'État du Haut-Nil, tout près de la frontière avec l'État du Nil Bleu. Ces zones sont des points de rassemblement pour des dizaines de milliers de réfugiés qui ont fui les combats dans l'État du Nil Bleu. Nos partenaires humanitaires ont signalé qu'environ 55 000 personnes, dont des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes sont en train de quitter cette zone à la suite de ces bombardements.

Hier, la MINUSS a confirmé que les Forces armées soudanaises avaient largué au moins deux bombes près du camp de réfugiés de Yida, à proximité d'un camp du SPLA, le long de la frontière entre les États de l'Unité et du Kordofan méridional. Le nombre des victimes n'a pas encore été établi. Certaines informations – qui n'ont pas encore été confirmées-font état de deux autres bombes qui auraient été larguées dans cette zone. Le camp de Yida abrite environ 10 000 personnes déplacées, qui ont fui les combats au Kordofan méridional. La MINUSS a évacué au moins 12 employés d'organisations non gouvernementales et d'un organisme des Nations Unies de la région, et les évacuations se poursuivent. Bien entendu, la Mission s'emploie à établir où ces bombardements auraient eu lieu.

Aujourd'hui, le SPLA a signalé aux médias que les Forces armées soudanaises avaient lancé une attaque transfrontalière à Kwek, dans les champs pétrolifères de l'État du Haut-Nil, qui a fait 20 victimes. Depuis, les Forces armées soudanaises ont nié toute responsabilité dans cette attaque, et la Mission est en train de vérifier ces informations et d'évaluer les nouveaux besoins humanitaires dans les zones touchées. Pour donner une idée du contexte, avant le 9 juillet, les camps de Yida et de Quffa étaient tous les deux situés à proximité des positions de la neuvième division et de la dixième division de la SPCA, qui sont en majorité composées de combattants originaires de la région des Monts Nouba et de l'État du Nil Bleu.

Comme les membres du Conseil le savent, hier, le Président Kiir a tenu une conférence de presse à l'intention de la communauté diplomatique à Juba. La conférence était en partie une réponse à la lettre du 4 novembre adressée au Conseil par le Gouvernement du Soudan, et portait également sur les bombardements qui auraient eu lieu le long de la frontière. Le Président Kiir a de nouveau déclaré qu'il n'apportait aucun appui au SPLA-Nord et a réaffirmé son engagement à régler les différends avec le Soudan par la voie du dialogue. Il a déclaré que les bombardements constituaient une violation de la souveraineté territoriale du Soudan du Sud et que ces attaques avaient pris pour cible des réfugiés civils qui avaient fui les combats dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Il a réaffirmé que le Gouvernement soudanais appuyait les groupes d'insurgés au Soudan du Sud et a indiqué que les milices allaient lancer des attaques imminentes dans le comté de Maban, dans l'État du Haut-Nil. Tout en soulignant que son gouvernement ne tolérerait pas ce genre d'activités, le Président Kiir a précisé que le Soudan du Sud ne se laisseront pas entraîner dans des combats contre le Nord.

J'estime que la situation au Soudan et au Soudan du Sud est difficile en ce moment du fait du très faible niveau de confiance entre les pays, de déclarations enflammées, et d'accusations mutuelles d'appui aux groupes d'insurgés qui opèrent sur leurs territoires respectifs. Dans un tel contexte, aucun ne fait

suffisamment de progrès vers l'établissement de relations solides et mutuellement avantageuses. Les tensions le long de la frontière peuvent également se transformer en violences graves pendant la période des migrations, en particulier dans la région d'Abyei, de laquelle aucune des parties ne s'est pleinement retirée.

Les bombardements des Forces armées soudanaises dans les zones frontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud sont extrêmement préoccupants, non seulement du point de vue des relations entre les deux pays, mais également pour les dizaines de milliers de civils qui se trouvent dans les zones touchées. Même si aucune des parties ne semble prête à reprendre la guerre, il existe une tendance préoccupante à l'escalade des tensions et à la déstabilisation, susceptible de provoquer des affrontements à grande échelle et de mettre la vie d'un nombre plus important de civils en danger. Il est absolument impératif que les deux Gouvernements prennent les mesures qui s'imposent pour apaiser la situation, assurer la protection des civils et reprendre un dialogue pacifique.

Pendant ma visite au Soudan, j'ai également passé une journée à El Fasher et dans le camp de Shangil Tobaya, et j'ai discuté de la situation au Darfour avec un large éventail d'interlocuteurs. Même si l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) continue de faire de son mieux en dépit des conditions particulièrement difficiles, j'ai été frappé par les perceptions très différentes de la situation sur le terrain qu'ont les principales parties prenantes. En réalité, des progrès ont été réalisés, mais en même temps, des défis réels continuent de susciter de vives préoccupations. Il est vrai que les conditions de sécurité se sont améliorées depuis le plus fort du conflit, et le Document de Doha pour la paix au Darfour offre une occasion de réaliser des progrès concrets et constitue un cadre appropriée à cette fin. D'ailleurs, des déplacés internes ont pu regagner certaines zones.

Cependant, en même temps, de nouveaux déplacements se sont produits dans d'autres régions, des dizaines de milliers de déplacés internes vivent toujours dans des conditions difficiles dans le camp, un certain nombre de mouvements armés demeurent à l'écart du processus de paix, le banditisme généralisé rend la vie très difficile pour les civils, l'accès demeure limité dans un certain nombre de zones et il faut encore en faire davantage pour remédier au problème de l'impunité. En outre, avec la fin de la saison des pluies, la reprise des hostilités reste une menace bien réelle.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, comme les membres du Conseil le savent, la MINUAD a été attaquée à deux reprises au cours du mois dernier, et a perdu quatre Casques Bleus, dont un le week-end dernier. Même si le Gouvernement m'a promis sa pleine coopération dans l'enquête sur la première attaque, nous constatons toujours avec une profonde préoccupation qu'il faudrait davantage encore de coopération pour créer un environnement sûr et traduire en justice les auteurs des attaques contre l'ONU.

(*l'orateur poursuit en français*)

La préparation de la feuille de route pour la paix au Darfour, comme l'a demandé le Conseil, offre une occasion de rassembler la communauté internationale pour parler d'une seule voix sur le Darfour. La MINUAD et le Département des opérations de maintien de la paix travaillent étroitement avec nos partenaires, y compris l'Union africaine et les Envoyés spéciaux en vue de préparer cette feuille de route. En même temps, nous continuons à travailler avec les partenaires humanitaires des Nations Unies et avec l'Union africaine, en vue de procéder à l'examen du personnel en uniforme de la MINUAD qui a été demandée par le Conseil, en particulier en ayant à l'esprit le souci de développer une évaluation commune de la situation sur le terrain et de renforcer nos mécanismes de coordination. Nous espérons que ces exercices nous aideront à établir une approche internationale mieux coordonnée en soutien au processus de paix, à l'assistance humanitaire et à un retour à des circonstances plus favorables au Darfour.

Le Président : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je donne de nouveau la parole à M. Ladsous, qui va donner lecture de la déclaration de M. Menkerios.

M. Ladsous (*parle en anglais*) : Je donne maintenant lecture de la déclaration de l'Envoyé spécial, M. Haile Menkerios.

> « Je viens de conclure des consultations de plusieurs semaines avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, en vue de l'achèvement des

négociations faisant suite à l'Accord de paix global entre le Soudan et le Soudan du Sud et la mise en œuvre de l'accord du 20 juin sur Abyei, et je suis heureux d'informer le Conseil aujourd'hui de l'état d'avancement de ces négociations.

Jusqu'à présent, un certain nombre d'objectifs relevant de l'Accord de paix global et d'arrangements relatifs à la période postérieure à l'Accord n'ont malheureusement pas encore été mis en œuvre et restent une source de tension majeure entre le Soudan et le Soudan du Sud. Parmi ces questions cruciales figurent le règlement du statut final d'Abyei, l'organisation de consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, le tracé de la frontière et l'établissement de mécanismes de sécurité aux frontières, ainsi que le partage des recettes pétrolières et les accords financiers provisoires connexes.

Si les contacts se poursuivent entre les deux parties pour régler ces questions en suspens par le dialogue, les tensions continuent d'être aggravées par les facteurs suivants : premièrement, le déclenchement de combats dans les zones frontalières du Kordofan méridional et du Nil Bleu, ainsi que des luttes intestines dans certaines zones frontalières du Soudan du Sud, chaque pays accusant l'autre de soutenir ses opposants armés; deuxièmement, des retards dans la mise en œuvre de l'accord du 20 juin sur une administration provisoire et sur le dispositif de sécurité pour Abyei; et, troisièmement, des retards de mise en œuvre similaires s'agissant de démilitariser la zone frontalière commune et de mettre en place le mécanisme de surveillance conjointe de cette zone, comme les deux parties en étaient convenues.

À Abyei, la dynamique globale sur le terrain n'a pas évolué sensiblement depuis le 20 juin, malgré le déploiement, dans les délais prévus, de la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Selon la FISNUA, les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan sont restées, respectivement, dans les zones nord et sud du fleuve Kiir, alors même que le Gouvernement sud-soudanais s'est déclaré prêt à se retirer entièrement si le Nord en faisait autant sans conditions, conformément aux dispositions de l'Accord.

Le maintien de troupes des deux côtés de la zone d'Abyei constitue un obstacle majeur à l'entrée en vigueur de l'accord provisoire du 20 juin et à la mise en œuvre du mandat de la FISNUA. En outre, cela crée un climat de sécurité tendu qui compromet le retour des personnes déplacées et les migrations saisonnières des Misseriya vers le sud, ce qui pourrait dégénérer en conflit.

Récemment, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a soumis une proposition de compromis afin de résoudre les divergences qui subsistent entre les parties au sujet de la mise en place des organes d'administration de la zone d'Abyei, qui pourrait aboutir à un retrait des troupes. Le Gouvernement soudanais a répondu favorablement à cette proposition en nommant à la présidence du Conseil législatif un Misseriya de la région d'Abyei, bien connu du Soudan du Sud puisqu'il s'agit de l'ancien Administrateur adjoint de la zone d'Abyei. Le groupe de médiation n'a pas encore reçu de réponse officielle du Gouvernement sud-soudanais et espère que des progrès seront réalisés à cet égard dans les jours qui viennent.

La région frontalière fait toujours l'objet de vives tensions entre les deux pays, en raison, notamment, du fait que chacun des deux pays concentre des troupes le long de la frontière; que les deux Gouvernements s'accusent mutuellement de soutenir les mouvements rebelles de l'autre côté de leur frontière; et que des différends persistent au sujet du tracé de cette dernière. L'intensification des combats menés par le Gouvernement soudanais contre le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-Nord) au Kordofan méridional et dans le Nil Bleu, et leur extension au-delà de la frontière en particulier, constituent, comme en attestent les informations faisant état de bombardements récents de l'autre côté de la frontière, une menace dangereuse qui pourrait provoquer des affrontements directs entre les deux pays.

Il faut fermement conseiller aux deux pays de tout faire pour combler leurs divergences entre eux et avec leurs opposants internes, par des

moyens politiques et non en recourant à la force militaire. Tant que les guerres continueront, des civils innocents continueront de souffrir, comme on le voit au Kordofan méridional, dans le Nil Bleu, ainsi que dans les États du Soudan du Sud où les affrontements militaires avec les groupes rebelles se poursuivent. Il va sans dire qu'il faut exhorter les deux pays à ne pas encourager ou aider de quelque façon que ce soit leurs groupes de rebelles respectifs à faire la guerre.

La mise en place du mécanisme commun de surveillance des frontières, convenue par les parties le 29 juin, notamment d'une zone frontalière démilitarisée de 20 km de large, pourrait contribuer à soulager les tensions et à restaurer la confiance. Cependant, la création effective de ce mécanisme frontalier a été retardée du fait de désaccords persistants concernant le tracé de la frontière, lequel permettra de déterminer réellement la zone frontalière.

Pour sortir de cette impasse, le Groupe de médiation de l'Union africaine a élaboré et soumis aux parties une carte opérationnelle proposant une ligne de redéploiement temporaire. Les deux Gouvernements étudient actuellement cette proposition. Le Groupe a l'intention de reprendre les discussions sur la sécurité aux frontières le 19 novembre à Addis-Abeba. Si ces discussions aboutissaient à la création d'une zone convenue d'un commun accord et de postes de surveillance de la frontière aux emplacements convenus d'un commun accord, les conditions seraient réunies, je pense, pour que le Conseil envisage l'expansion du mandat de la FISNUA afin d'y inclure l'appui au mécanisme de surveillance frontalière, conformément à la demande des parties.

Comme je l'ai déjà indiqué, les affrontements militaires se poursuivent entre les Forces armées soudanaises et le MPLS-Nord dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Il est de plus en plus évident que le Gouvernement soudanais et le MPLS-Nord ne se sentent plus tenus par l'accord-cadre conclu le 28 juin, puisque les deux parties ont choisi l'option militaire. Après avoir rejeté toute médiation internationale, le Gouvernement soudanais a accepté une médiation avec le MPLS-Nord sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, tout en menant parallèlement des discussions bilatérales avec Djouba.

Cela étant, le Gouvernement soudanais et le MPLS-Nord ont jusqu'ici eu recours à des moyens militaires pour renforcer leur pouvoir de négociation, et ni l'un ni l'autre n'a pour l'instant fait preuve d'un réel engagement en faveur d'un règlement politique fait de compromis mutuels, qui aurait pu conduire à la cessation des hostilités. Si le conflit se poursuit dans les deux zones et que les accusations mutuelles d'appui aux rebellions armées respectives ne cessent pas, il existe, je le répète, un risque élevé que les combats prennent la forme d'affrontements localisés directs entre les deux pays, ce qui ouvrirait la voie à une dangereuse escalade qui serait coûteuse en vies humaines. Le Groupe de médiation a entamé des discussions avec Djouba et Khartoum pour apaiser ces tensions.

Le Soudan subit actuellement les effets économique défavorables de sa séparation d'avec le Sud. Un accord concernant le partage des recettes pétrolières et les arrangements financiers provisoires avec le Soudan du Sud est donc prioritaire pour le Gouvernement soudanais. Les deux parties ont maintenant soumis des propositions au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le partage des recettes pétrolières et les arrangements financiers provisoires, qui seront examinées dans le cadre des négociations sur toutes les questions en suspens, qui devraient en principe débuter le 19 novembre.

Le Soudan et le Soudan du Sud vont engager des négociations sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine afin de régler les questions en suspens qui les opposent, négociations que nous appuyons activement. Cette démarche doit être encouragée. En même temps cependant on dénote un climat de méfiance et de tension croissantes, qui constitue une menace pour l'avenir de la paix et de la sécurité entre les deux pays et au sein des deux pays, contre lequel le Conseil se doit de lancer une mise en garde sans équivoque. Je voudrais exhorter les deux pays à apaiser ces tensions et à tirer parti du dialogue bilatéral qu'ils ont entamé au plus haut niveau lors du sommet entre le Président Bashir et le Président Salva

Kiir le mois dernier à Khartoum, ainsi que des négociations menées sous l'égide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Tous deux ont tout à perdre d'un affrontement, qui constituerait une menace non seulement pour leurs populations respectives mais également pour la région tout entière. »

(*l'orateur poursuit en français*)

Cela conclut l'exposé fait hier par l'Envoyé spécial Hailé Menkerios.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ladsous d'avoir donné lecture de la déclaration de l'Envoyé spécial Hailé Menkerios qui, malheureusement, ne pouvait pas être des nôtres aujourd'hui.

Je donne maintenant la parole à Mme Johnson.

Mme Johnson (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur, de me donner l'occasion de présenter un bref exposé sur les incidents qui se sont produits cette semaine au Soudan du Sud, exposé qui vient compléter celui du Secrétaire général adjoint, M. Ladsous. Nous fournirons au Conseil davantage de détails sur ce que nous avons appris jusqu'ici.

Le 6 novembre, une mission de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) s'est rendue à New Guffa, dans le comté de Maban, à la frontière du comté de Kurmuk dans l'État du Nil Bleu, en réaction aux bombardements signalés par l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) les 2 septembre et 26 octobre. La situation a été jugée calme. Toutefois, deux jours plus tard, l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'État du Haut-Nil indiquait que les Forces armées soudanaises avaient procédé à un bombardement aérien sur New Guffa et Yalta dans le comté de Maban, à environ 16 heures. La MINUSS a donné suite à cette information, qui a été confirmée par le Commissaire du comté de Maban. La SPLA et le Commissaire de comté ont expliqué que le bombardement avait été effectué au moyen d'un aéronef Antonov, qui a largué neuf bombes causant la mort d'un enfant et de sept soldats de la SPLA. Ils ont également signalé que six soldats de la SPLA et sept civils, dont quatre femmes, avaient été blessés. Deux organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans la région ont elles aussi confirmé les bombardements du 8 novembre. Toutefois, la MINUSS n'a pas pu vérifier ces informations. Le Commissaire du comté a sollicité une aide pour l'évacuation d'environ 29 blessés. La MINUSS a évacué aujourd'hui même 14 des blessés les plus graves, de Bunj à Malakal.

Ce matin, la MINUSS a reçu d'un responsable local des informations selon lesquelles de nouvelles bombes auraient été larguées dans la zone de Guffa aujourd'hui. Cette information n'a pas été confirmée par d'autres sources. Nous nous employons actuellement à la vérifier. Selon les éléments dont nous disposons, la population quitte actuellement Guffa pour aller se réfugier à Bunj, la capitale du comté. Il semblerait qu'il y ait déjà à Bunj un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés et ce nombre devrait encore augmenter. Des équipes interinstitutions d'évaluation humanitaire sont envoyées à Bunj en ce moment même. Une mission est également en route vers Guffa pour vérifier et évaluer la situation sur le terrain.

Nous avons été informés qu'hier, entre 14 h 30 et 15 heures, les Forces armées soudanaises ont bombardé le camp de réfugiés de Yeda situé à la frontière entre le Kordofan méridional au Soudan et l'État d'Unité au Soudan du Sud. Ce camp de réfugiés se trouve à proximité d'un campement de la SPLA. D'après le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes humanitaires, cinq bombes ont frappé la zone de Yeda, deux d'entre elles tombant directement dans le périmètre du camp de réfugiés. Une autre bombe est, elle, tombée près d'une école temporaire. Le nombre des pertes n'a pas encore été confirmé. Une bombe est aussi tombée sur le marché mais sans exploser.

Les premières évaluations effectuées par des ONG ne recensent pour l'heure pas de victimes, toutefois il y a encore beaucoup de personnes disparues. Un grand nombre de personnes auraient fui en entendant l'aéronef. L'hélicoptère Mi-26 de la MINUSS, qui venait de livrer des articles humanitaires, a quitté Yeda quelques instants avant le début du bombardement. Un hélicoptère Mi-8 de la MINUSS était quant à lui posé à Yeda dans le cadre d'un vol de routine qu'il effectuait dans cette zone. L'hélicoptère, qui n'a subi aucun dégât, a servi à évacuer plusieurs membres du personnel des organismes des Nations Unies et d'ONG internationales.

La MINUSS est actuellement en train d'organiser le transfert du personnel des ONG internationales et des organismes des Nations Unies hors de la zone. Elle est également en train de vérifier les emplacements où

des bombardements ont été signalés. En tout, 26 personnes ont été transférées hier par deux vols de la MINUSS, dont cinq fonctionnaires du système des Nations Unies, 15 membres d'ONG et six représentants des médias et du Gouvernement.

La SPLA a fait état d'affrontements les 9 et 10 novembre dans l'État du Haut-Nil, affrontements qui l'auraient opposée à des milices rebelles à South Kuek et à Gabat. Ces deux localités sont situées dans le comté de Manyo sur la rive occidentale du Nil. La MINUSS n'a pas encore été en mesure de confirmer ces incidents. Toutefois, la SPLA a demandé de l'aide pour évacuer ses blessés de ces deux localités, ce qui est en train d'être organisé au moment même où je parle. La SPLA affirme avoir repoussé les groupes de milices rebelles jusqu'au Kordofan. Il a été demandé à la MINUSS d'aider la SPLA à évacuer 16 blessés de Renk. Nous espérons à cette occasion pouvoir confirmer l'identité des groupes de rebelles milices combattus par la SPLA.

Le porte-parole de la SPLA, Philip Aguer, a fait état d'affrontements à Kuek suite à une attaque dirigée contre une base de la SPLA par les Forces armées soudanaises et de prétendus mercenaires, qui aurait commencé à 9 heures du matin et duré sept heures. Dix-huit personnes auraient trouvé la mort et 73 autres auraient été blessées dans les deux camps. Philip Aguer a également déclaré que la SPLA s'attendait à une multiplication des attaques dans la région du Haut-Nil, du fait de la volonté de Khartoum de « s'emparer des champs pétroliers ». Ceci fait écho aux revendications similaires faites hier par le Président Salva Kiir.

L'inflammation de la rhétorique des deux côtés, en République du Soudan et en République du Soudan du Sud, est fort préoccupante. L'intervention du Conseil de sécurité pour aider à désamorcer les tensions est bienvenue, comme l'a fortement souligné le Secrétaire général adjoint Ladsous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par remercier M. Hervé Ladsous, M. Menkerios et M[me] Hilde Johnson de leurs déclarations et des informations qu'ils ont fournies.

Je vais commenter en détail ces déclarations en résumant toutes les informations fournies. Je voudrais toutefois commencer par rappeler un fait que – avec tout le respect que je leur dois – tous les membres du Secrétariat semblent ignorer : dès le début de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, le Soudan et son gouvernement ont souligné leur attachement au règlement politique du conflit entre le Nord et le Sud. Je tiens à réaffirmer aujourd'hui ici devant ce Conseil que nous sommes déterminés à trouver une solution pacifique aux questions en suspens entre le Nord et le Sud.

Tout le monde s'accorde sur le fait que la création de l'État du Sud est le résultat d'un effort sincère de la part du Gouvernement et des dirigeants du Nord, représentés par le Président Al-Bashir. Le Conseil l'ignore peut-être, mais au lendemain de l'indépendance, le Président s'est rendu dans la capitale du Soudan du Sud et a réaffirmé sa volonté de coopérer avec le Gouvernement sud-soudanais. Nous avions espéré que ces efforts de bonne volonté seraient accueillis favorablement ou tout au moins salués.

Notre position et notre conviction restent inchangées quant à la nécessité de parvenir à un règlement politique pacifique sur toutes les questions en suspens. Toutefois, il y a toujours deux côtés à une médaille. Nos frères du Sud ont hélas montré bien peu d'enthousiasme depuis l'indépendance, comme cela aurait dû être le cas pour renforcer les efforts d'édification d'un État moderne et prospère, conforme aux aspirations du Soudan du Sud depuis de nombreuses décennies. Aucun membre du Conseil n'a demandé à la République du Soudan du Sud de concentrer ses efforts sur ces points plutôt que d'aviver les tensions et de fomenter de nouvelles guerres. À titre d'exemple, je citerai la fameuse réunion de Kauda qui a regroupé le Gouvernement du Sud et les rebelles du Kordofan méridional, du Nil Bleu et du Darfour, et qui a abouti à une déclaration politique appelant à l'action militaire pour destituer le régime de Khartoum. Nous devons prendre en compte ces vérités, que j'ai simplement soulignées.

Avant de faire de brèves observations sur l'exposé de M. Ladsous, je tiens à réaffirmer notre détermination à coopérer sans condition avec l'Organisation des Nations Unies, avant tout avec le Conseil de sécurité et le Secrétariat, mais aussi avec les missions de maintien de la paix. J'ai non seulement supervisé personnellement la visite de M. Ladsous au Soudan du Sud, mais j'ai aussi facilité une réunion entre lui et la plus haute autorité du pays, le Président Al-Bashir, qui a très chaleureusement accueilli M. Ladsous et lui a rappelé les faits dont j'ai fait part au début de mon intervention.

S'agissant des propos tenus hier par M. Salva Kiir niant que le Gouvernement sud-soudanais appuyait les rebelles du Nord, M. Ladsous s'est exprimé en détail sur ce sujet. En réalité, j'aurais préféré que cette déclaration détaillée soit faite par un représentant du Soudan du Sud et non par un représentant du Secrétariat.

Je tiens à fait part au Conseil de sécurité de trois informations au sujet de l'implication du Gouvernement soudanais dans les incidents dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Le quatrième bataillon de l'Armée populaire de libération du Soudan se bat avec tout son matériel militaire dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Ce bataillon a déployé de nombreux chars lorsque la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud se trouvait dans cette zone. Ces informations se trouvent dans les documents de la Commission militaire mixte. C'est la preuve manifeste de l'appui du Gouvernement sud-soudanais aux rebelles et de la présence de ses soldats et de son matériel militaire dans ces régions.

Pour ce qui est maintenant de la déclaration de M[me] Johnson, nous la remercions pour le rôle qu'elle a joué dans un passé récent en tant que l'une des personnalités ayant participé à la médiation qui a abouti à la conclusion de l'Accord de paix global. Toutefois, il semble que tout évolue avec le temps. J'ai écouté sa déclaration détaillée et concise, qui semblait défendre les actions du Gouvernement sud-soudanais, comme si les bombardements aériens et les actions militaires du Gouvernement soudanais étaient menés contre le Soudan du Sud. J'aurais préféré qu'elle s'exprime comme par le passé, lorsqu'elle agissait en tant que médiatrice qui a contribué à la conclusion de l'Accord de paix global. J'aurais préféré qu'elle parle avec une totale impartialité, qu'elle fournisse des informations – comme elle est tenue de le faire au service de l'Organisation des Nations Unies – sur le mouvement des forces du Sud et sur l'appui militaire du Sud aux mouvements rebelles. Elle n'a donné aucune information à ce sujet. Où est la crédibilité dont elle jouissait par le passé? J'espère que le temps ne l'altérera pas.

J'en viens maintenant à Abyei. M. Ladsous nous a fait le point de la situation, nous fournissant des renseignements exacts sur les nombreux dirigeants du Sud qui refusent de faciliter les déplacements de la tribu des Misseriya, qui vit dans la région depuis des millénaires. C'est un autre exemple du manque de coopération du Gouvernement sud-soudanais pour éviter les conflits militaires.

S'agissant de la médiation, je tiens à souligner que nous y avons toujours été attachés, sous la direction de M. Thabo Mbeki, notre frère d'Afrique du Sud, qui peut d'ailleurs le confirmer. Nous avons participé à toutes les réunions et à tous les ateliers, que l'autre partie soit présente ou non, et lorsqu'elle l'était, elle ne faisait pas toujours preuve de modération. Nous sommes disposés à poursuivre les efforts dans le cadre du mécanisme dirigé par un de nos frères du continent afin de trouver des solutions efficaces.

Je passe maintenant à la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Nous avons fourni au Conseil de nombreux documents et de nombreuses lettres qui décrivent de façon détaillée les causes profondes de la violence. Les incitations à la violence proviennent entièrement du Gouvernement sud-soudanais. Dans la région du Nil Bleu, le Gouverneur élu, M. Malik Aggar, a lancé la rébellion et a pris les armes, déstabilisant ainsi l'État, qui, après l'intervention des forces soudanaises, retrouve la normalité, la stabilité et la sécurité.

En conclusion, nous affirmons que la situation dans l'État du Nil Bleu est tout à fait stable. Nous ne nous attendons pas à ce que les Forces armées soudanaises aient à lancer une opération militaire – notamment des bombardements aériens – pour répondre aux actions perpétrées par les mouvements rebelles, lesquelles ont été contenues ces derniers jours. En outre, pour ce qui est des bombardements, il n'y en a pas eu contre les camps de réfugiés situés à la frontière entre le Nord et le Sud. Nous sommes ici mis en face de demi-vérités, en fait de vérités fabriquées par l'ensemble des médias. Nous espérons que le Conseil ne prendra pas sa décision sur la base de fausses informations propagées par les médias, puisqu'il a dépêché au Soudan une mission capable de vérifier l'authenticité de ces informations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Choat (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hervé Ladsous, M. Hailé Menkerios et M[me] Hilde Johnson des déclarations qu'ils ont faites aujourd'hui.

La République du Soudan du Sud est extrêmement préoccupée par la dégradation des conditions de sécurité dans les zones frontalières de la

République du Soudan et de la République du Soudan du Sud. Hier, les Forces armées soudanaises ont bombardé le camp de réfugiés de Yida dans l'État de l'Unité (Soudan du Sud), et tué 12 personnes. De plus, les Forces armées soudanaises ont attaqué les positions de l'Armée populaire de libération du Soudan à Kwek, dans l'État du Haut-Nil. Il y a eu une vingtaine de victimes. Les Forces armées soudanaises ont également bombardé Gussa, dans le comté de Maban, dans l'État du Haut-Nil, faisant sept morts.

Nous demandons à la République du Soudan de cesser toute activité militaire au nord et au sud de la frontière, et d'éviter une escalade inutile. Comme l'a dit S. E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud, lors de sa récente visite à Khartoum, la République du Soudan du Sud est résolue à régler toutes les questions en suspens par des moyens pacifiques et par la voie du dialogue – le contraire de ce qu'a dit récemment le Président Al-Bashir, qui a menacé le Sud d'un retour à la guerre. Le Soudan a toujours eu pour attitude d'imputer à d'autres la faute de ses propres problèmes.

Nous réitérons que la politique du Gouvernement sud-soudanais est une politique de non-ingérence totale dans les affaires d'autres États. Toutes les accusations proférées par le Soudan sont fausses. Bien entendu, nous sommes très préoccupés par la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, compte tenu de leur proximité géographique à notre pays. Nous sommes particulièrement inquiets de l'impact de la violence actuelle sur les populations civiles de ces régions.

Nous restons attachés à l'application intégrale des dispositions de l'Accord de paix global relatif aux deux régions, notamment la tenue de consultations populaires. Nous croyons que c'est la non-application continue de ces dispositions qui est l'une des causes principales de la situation actuelle.

Enfin, nous appelons le Conseil à examiner d'urgence la question de l'accès humanitaire aux deux régions. La République du Soudan du Sud est prête à participer à la fourniture de secours humanitaires à tous les civils qui fuient les zones de conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.